COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COALITION SUR L'HUILE DE PALME

Berne, le 25 septembre 2018

Décision serrée sur l'huile de palme au Conseil des États

Le Conseil des États s'est exprimé aujourd'hui à une infime majorité par 21 voix contre 20 contre la motion Grin et en faveur du libre-échange avec l'huile de palme de Malaisie et d'Indonésie. La voix prépondérante de la présidente de la chambre, Karin Keller-Suter, a fait la différence. Une minorité largement étayée a voté en faveur de la protection des forêts tropicales humides et des droits des populations locales. La coalition sur l'huile de palme, comme les 15'000 signataires d'une pétition allant en ce sens à l'intention du Conseil des États, attendent désormais une correction urgente de la part du Conseil national.

Le Conseil des États a rejeté aujourd'hui la motion Grin à une infime majorité par 21 voix contre 20, grâce à la voix prépondérante de la présidente. Pourtant, la motion Grin avait été adoptée clairement par le Conseil national dans sa session de printemps par 140 voix contre 35. Une initiative cantonale de Genève reprenant la même préoccupation a également été rejetée de manière serrée par 21 voix contre 17 dans la même chambre.

Simultanément, le Conseil des États a adopté une motion de commission molle, qui n'est pas en mesure de tenir tant soi peu ce qu'elle promet. Rien que son titre «Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme» est une tromperie sur les étiquettes, car la seconde phrase de la motion prévoit déjà des «concessions en la matière».

Le Conseil fédéral et la délégation chargée des négociations sont désormais sous pression! Et le Conseil national doit corriger la décision du Conseil des États en adoptant l'initiative cantonale de Genève. Ainsi, la chambre du peuple pourra faire percer sa préoccupation, qu'il a exprimée avec l'adoption de la motion Grin.

Contacts avec les médias:
Bertrand Sansonnens, Pro Natura/Friends of the Earth Switzerland, 076 396 02 22
Beat Röösli, Union suisse des paysans, 079 768 05 45
Laurianne Altwegg, Fédération romande des consommateurs, 021 331 00 95